



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

ADOPTION RÈGLEMENT 371-2022

Fixant la tarification pour le camp de jour été 2022

Avis public est donné par les présentes, par la soussignée, Sylvie Viens, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE :

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité tenue le 11 avril 2022, fut adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 371-2022, Règlement fixant la tarification pour le camp de jour été 2022.

Le présent règlement susmentionné est disponible au bureau municipal pour consultation par toute personne intéressée à en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 12^e jour d'avril 2022.

Sylvie Viens
Directrice générale et greffière-trésorière



MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sylvie Viens, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil de la Municipalité, le 12 avril 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 12 avril 2022.

Sylvie Viens
Directrice générale et greffière-trésorière